



Envoyé en préfecture le 16/12/2020
Reçu en préfecture le 16/12/2020
Affiché le **SLO** 64
ID : 033-213300700-20201215-202080-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 15 décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Renaud CHEIN, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé : Mme Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir M. PHOENIX Didier, Mme Sanchez Catherine pouvoir M. LASSALLE

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

FINANCES 2020/80 N°25

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR L'ETUDE D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG TRANCHE 2

Monsieur le Maire rappelle que la commune de BRACH souhaite entreprendre une étude pour l'aménagement du centre bourg tranche 2

Le plan de financement de ce projet serait le suivant :

Coût de l'étude :	33 206.19 € HT
Subvention du Conseil Départemental (50 %)	16 603.10 €
Avec le coefficient de solidarité 2020 (1,24)	20 587.84 €
Autofinancement (37.99 %)	12 618.35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés **DECIDE :**

- De programmer l'étude
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental.
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer les travaux dès accord de la subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97